

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 2582 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HOURI Abderrahmane

Date de naissance : 01/01/1946

Adresse : 90, résidence Nour Amira

Adr. m.y Abdellah El Jadiida

Tél. : 06.72.83.5137 Total des frais engagés : Dhs

DR. CHAHBI Mohammed
Ophtalmologiste
544, Bd. panoramique, californie
Casablanca maroc
Tél : 05 22 20 45 18 / 19 / 20
05 22 29 66 60 / 00 - 05 22 50 15 15
Fax : 05 21 86 46 23

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : HOURI Abderrahmane Age : 77

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Affection

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : El Jadida

Le : 28/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : Houri



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>PASTEUR ASSEUR ADDA ISSEMENT BAHROMI 14N°1 1 ETG - EL JAHRA TEL : 05.23.35.22.86</p> 	12/01/23	500	650,00 K

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	D
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



د. ع. عبد العظيم
MEDECIN SPECIALISTE EN BIOLOGIE MEDICALE
LAUREAT DES FACULTES DE MEDECINE
DE CASABLANCA ET DE DAKAR

مختبر التحاليل الطبية باستور الجديدة
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
PASTEUR EL JADIDA

FACTURE N° : 230701475

INPE : 113063309



EL JADIDA le 12-07-2023

Mr HOURI ABDRAHMAN

Récapitulatif des analyses			
Analyse	Clé	Coefficient	
Prélèvement	E	17	
Créatinine	B	30	
Glycémie	B	30	
Hepatite C / Dépistage	B	300	
Urée	B	30	
TCA	B	40	
TP	B	40	

Total des B : 470

TOTAL DOSSIER : 650.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent cinquante dirhams .

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respecter les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès de votre assurance)

LABORATOIRE D'ANALYSES
PASTEUR EL JADIDA
Dr. ABDLADIM
MEDICIN BIOLOGISTE
N°1, Lotissement Bahraoui 34 N°1
EL JADIDA
T: 0523352286

Biologie de qualité à proximité

Urgence 24h/7j
06 71 09 02 98
06 71 09 01 78

N°1, Lotissement Bahraoui 34,
1^{er} étage - EL JADIDA



05 23 35 22 86



labo.cbpasteur@gmail.com

PATENTE:43002641 IF:50337114 RC:18311 CNSS:2603237 ICE:002805530000027

BIOCHIMIE - IMMUNOLOGIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE



ORDONNANCE

Casablanca le 20/06/2023

Mr. Hkouri A la ferme humaine

UREE

CREATININE

GLYCEMIE

T.P

T.C.K

AC ANTI .H.CV





مختبر التحاليل الطبية باستر الجديدة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PASTEUR EL JADIDA

Dr. A. ABDLADIM د. ع. عبد العظيم
MEDECIN SPECIALISTE EN BIOLOGIE MEDICALE
LAUREAT DES FACULTES DE MEDECINE
DE CASABLANCA ET DE DAKAR

230712-0028 - Mr HOURI ABDRAHMAN (77 ans)
Date : 12-07-2023

Page 2 / 2

CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMEE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

Clairance selon la formule MDRD

77 mL/min/1.73m²

Interprétation des résultats selon les recommandations HAS de septembre 2002 :
(Les valeurs normales rapportées à la surface corporelle d'un adulte SC: 1.73m²)

- Clairance normale : > à 60 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 - 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 - 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min

15-02-2023

1.04

Glycémie à jeun

(Technique enzymatique: Hexokinase – Beckman Coulter AU480)

1.18 g/L (0.70-1.10)
6.55 mmol/L (3.89-6.11)

Consensus :

- Taux normal : de 0,70 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : entre 1,10 et 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)
- Femme enceinte : < à 0,92 g/L

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE DE HEPATITE C

Anticorps anti-HCV :

Index :

(Technique ELFA – Biomérieux Vidas)

Sérologie Négative

0.28 S/Co (<1.00)

Interprétation :

- Sérologie négative : So/C < à 1,00
- Sérologie positive : So/C > ou = à 1,00

Important: En cas d'hépatite aiguë, une réponse négative ne signifie pas nécessairement que le VHC n'est pas en cause.
Dans 60% des cas environ, les anticorps ne se positivent que de façon retardée, entre 2 et 9 mois après l'élévation des transaminases ; il est donc conseillé de répéter la recherche.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement

Validé par : Dr Adil ABDLADIM

Dr. ADIL ABDLADIM
MEDECIN BIOLOGISTE
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
PASTEUR EL JADIDA
LOTISSEMENT BAHRAOUI 34 N°1
1 ETG - EL JADIDA
TEL: 05.23.35.22.86

Biologie de qualité à proximité

Urgence 24h/7j
06 71 09 02 98
06 71 09 01 78



N°1, Lotissement Bahraoui 34,
1^{er} étage - EL JADIDA



05 23 35 22 86



labo.cbpasteur@gmail.com

PATENTE:43002641 IF:50337114 RC:18311 CNSS:2603237 ICE:002805530000027

BIOCHIMIE - IMMUNOLOGIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE